

Note d'Informations – Vidéo

Objet : Captation et envoi des rencontres

Date : 21/09/2020

Destinataires : Clubs

FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



Nous vous rappelons que **tous les clubs de Nationale A Bastide Médicale ont l'obligation de filmer leurs rencontres à domicile**. Les vidéos doivent être envoyées à l'adresse s.binot@handisport.org, 48 heures maximum après le déroulement de la rencontre sportive en un seul fichier. Le processus reste identique si un prestataire extérieur filme la rencontre.

Il est possible d'utiliser pour plus de facilité un site gratuit d'envoi de vidéos, comme Wetransfer de préférence.

En cas de retard d'envoi, la pénalité financière est fixée à 20€.

En cas de non-envoi, la pénalité financière est fixée à 50€.

(Voir dispositions financières 2020-2021).

Pour les clubs des autres divisions, nous vous invitons également fortement à filmer vos rencontres et à les envoyer à la même adresse afin que nous puissions les mettre en ligne sur notre site internet et ainsi augmenter la visibilité de tous les clubs.

PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



Restant à votre disposition.



Jocelin CORVAISIER
Directeur Sportif Adjoint

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Jocelin CORVAISIER – Directeur Sportif Adjoint

Tél. 06 81 49 34 72 / jcorvaisier.basketfauteuil@gmail.com / www.francebasketfauteuil.org